



BRONZO PERASSO

INERT'ACCUEIL®

BRONZO PERASSO

RÉCEPTION DE MATÉRIAUX INERTES

Mise en place du **DOUBLE-FRET** pour des coûts de transport réduits & pour le respect de l'environnement : **granulats à l'aller / déblais au retour**

LA VALORISATION EN QUELQUES MOTS

Conscients de l'importance du traitement et de la valorisation des déblais pour le développement durable, nous récupérons sur nos sites les matériaux inertes réutilisables.

100% des déchets inertes du BTP recueillis sont ainsi valorisés.

Les matériaux non recyclables sont également réemployés dans le cadre de nos réaménagements de carrière.

Nous accueillons les matériaux inertes issus des chantiers de terrassement ou de déconstruction sur tous nos sites : carrières de Marseille Saint-Tronc, Marseille Sainte-Marthe et Aubagne, dépôts Les Milles et Vitrolles.

MATÉRIAUX PRIS EN CHARGE

Tous les déchets recueillis feront l'objet d'un contrôle visuel, olfactif et de conformité.

• LES DÉCHETS ACCEPTÉS :

Les déblais : matériaux issus de terrassements, tranchées, fondations. Ils sont constitués essentiellement de terre (80%) et de pierres.

Les gravats provenant de la démolition (ou déconstruction sélective) : parpaings, briques, tuiles, moellons, pierres, carrelage...

Les bétons : dallage épais propre, poteaux, poutres, longines, canalisations, bordures de trottoir...

Les mélanges bitumineux ne contenant pas de goudron.

• LES DÉCHETS REFUSÉS :

Les DIB (Déchets Inertes Banals) provoquant des réactions physico-chimiques et ne pouvant être utilisés en remblais, tels que : plâtre, plastique, bois, matériaux isolants (laine de roche, polystyrène), gaines électriques, amiante...

DEBLAIS EN SURCHARGE ATTENTION !!!

En cas de surcharge

> 2 tonnes (pour un semi)

> 1,5 tonne (pour un 8x4)

le bennage sera refusé !

Le déchargement se fera à la pelle mécanique
et un montant forfaitaire de
350€ HT par voyage sera appliqué.

L'ACCUEIL D'INERTES EN IMAGES



NOS ACTIVITÉS & PRODUITS
ÉCO-RESPONSABLES

